4

FCh

UN

CALOMNIATEUR

DÉMASQUÉ PAR LUI-MÊME

U

V
calc

L

"
" de
" qu

A
un a
que
s'est
dans

H
figur
hom
le c
mair
preu
cité.
l'ont
pour
tez l
M. M
capa
Can
qu'il

COMME QUOI M. CAUCHON

EST LE

Calomniateur et Diffamateur de tous les Hommes Publics du Canada,

PROUVÉ PAR LE TEXTE DE SES ÉCRITS ET DE SES DISCOURS.

Voici les noms de quelques-uns de ceux que nous allons indiquer comme ayant été ainsi calomniés :

Hon. A. N. Morin,
Hon. John Neilson,
Hon. J. E. Turcotte,
Hon. L. J. Papineau,
Hon. R. E. Caron,
Hon. Sir E. P. Taché,
Hon. M. Chauveau,
Hon. L. H. Lafontaine,
Hon. J. Chabot,
Hon. G. E. Cartier,
Hon. J. Galt,
Dr. J. C. Taché, Prof. Université-Laval,
Hon. U. J. Tessier, Prof. Université-Laval,
Hon. M. Lemieux,
Etienne Parent, écr.,
Hon. Sir N. F. Belleau,
Hon. F. Baby,
M. Aubry, éditeur du *Courrier du Canada*, Prof. Université-Laval,
Dr. Larue, Prof. Université-Laval,
Hon. F. Evanturel,
J. C. Chapais, écr.

Les autres suivront à mesure que le tableau se déroulera.

" C'est un besoin pour M. Cauchon
" de calomnier toujours quelqu'un ou
" quelque chose. "

Paroles de l'Hon. A. N. Morin.

" Si quelqu'un rencontre par hasard
" cet homme, qu'il se détourne, car il
" porte sur son front le sceau du traître
" et de l'apostat. "

Paroles du Grand-Vicaire Bruyères.

Avec cette préface obligée, nous allons essayer de prouver nos avancés, sans y ajouter un seul mot de notre cru. Ce sont des faits qu'il faut pour convaincre une fois pour toutes que le ton diffamatoire qui caractérise une certaine presse est dû à un seul homme qui s'est fait le calomniateur de tous nos hommes publics, par le seul désir déréglé de les ruiner dans l'opinion et de s'élever *sur leurs ruines.*

Hon. A. N. Morin.—S'il y a une noble figure dans notre histoire politique, s'il y a un homme distingué par le talent autant que par le caractère, c'est bien l'hon. A. N. Morin, maintenant juge et codificateur. Il a fait preuve dans tous les temps de sa haute capacité. Tout le monde, même ses adversaires l'ont respecté. Il s'est trouvé un seul homme pour le calomnier, c'est M. Cauchon. Feuilletez le *Journal de Québec*, vous y trouverez que M. Morin y est traité de *nullité*, d'homme *sans capacité, voulant livrer les destinées du Bas-Canada aux griffes du tigre Haut-Canadien, qu'il était soumis au grand-maître de la loge.*

M. Morin s'est fâché une seule fois dans sa vie, et il a dit à M. Cauchon ces mémorables paroles qui lui sont restés attachés au front pour toujours, comme le stigmate du calomniateur : *C'est un besoin pour M. Cauchon de toujours calomnier quelqu'un ou quelque chose.*

—

Hon. John Neilson.—Quel beau nom ! ce véritable ami des Canadiens, ce vieux défenseur de nos droits et de nos libertés parlementaires dont le souvenir est encore si vivace parmi les habitants du comté de Québec qu'il a si longtemps représenté en parle-

ment, qu'ils se découvrent quand l'on parle de lui en leur présence.

Ce vieux lutteur avait toujours discuté loyalement et poliment. A la fin de sa vie il rencontra M. Cauchon qui l'abreuva d'injures, injures qui assombrirent les derniers jours de cet homme vénérable; elles sont trop amères pour les repéter. Mais ce qui est plus fort, pendant que M. Neilson était dans son cercueil, le jour de ses funérailles, il recevait une nouvelle aspersion d'injures de la part de M. Cauchon. Lisez le *Journal* d'alors. Tout le monde en était indigné.

—

Hon. J. E. Turcotte.—C'est le même qui est aujourd'hui le Président de l'Assemblée Législative; M. Turcotte prétend commander le vote de quelques uns des députés du district des Trois-Rivières; nous n'en savons rien. Cela lui donne du prix aux yeux de M. Cauchon qui lui fait la cour; mais il n'en a pas toujours été de même. M. Turcotte a autrefois différé d'opinion avec M. Cauchon; il n'y a pas de mal à cela; des adversaires bien élevés, ayant du cœur et de l'honneur peuvent s'attaquer vivement,se reprocher leurs fautes politiques, tout cela est dans l'ordre.Mais telle n'a pas été la conduite de M. Cauchon. Vous pouvez lire dans le *Journal de Québec*, durant six mois, la répétition des injures les plus sales à l'adresse de M. Turcotte dont les plus polies peuvent se résumer en ceci : " que " M. Turcotte était de cinq degrés plus bas " que la queue d'un chien ;—qu'il était le plus " misérable mercenaire d'une administration " odieuse et mercenaire elle-même ;—que les " ministres sont assez corrompus pour se lais- " ser influencer par un être aussi vil et aussi " méprisable que M. Turcotte ;—ce n'est pas " la faute du pays s'il s'est rendu profondé- " ment méprisable à force de ramper, malgré " le cynisme et l'impudence qu'on lui connait.

" M. Turcotte," dit et écrit encore M. Cauchon, " est la teigne et la rogne des Canadiens."

Le style, c'est l'homme, qu'en dites-vous, M. Turcotte? qui est la teigne et la rogne des Canadiens? est-ce vous ou M. Cauchon?

C'est pourtant dans les journaux qu'on retrouve les matériaux pour écrire l'histoire des hommes qui ont figuré sur la scène politique. Or, quelle reconnaissance l'hon. M. Turcotte ne doit-il pas au *Journal de Québec*, et à M. Cauchon, pour avoir fourni à la postérité une semblable appréciation de son caractère, et pareille matière aux écrivains de sa vie.

—

L'Hon. M. Papineau.—M. Garneau dans le propectus de son histoire du Canada, écrit les mémorables paroles suivantes qui caractérisent une haute intelligence, un esprit droit et éclairé, et des sentiments aussi nobles que son appréciation est juste. Les voici :

" Cette lutte politique a fait surgir des " noms qu'entourera la vénération de la posté- " rité, des hommes dont les talents, le patrio- " tisme et l'éloquence embellissent nos annales " comme.....les Papineau, les Bédard, les " Stuart qui ont pris une si belle place dans " notre histoire."

Oui, M. Papineau est une des grandes figures qui ont paru sur la scène politique; et c'est une page glorieuse que celle qui retrace cette lutte d'un quart de siècle, que la race française en Canada a eue à soutenir en ces temps pour le droit et la justice, et dont tous les souvenirs semblent se réveiller au nom seul de M. Papineau.

Cependant ce grand tribun du peuple canadien, n'a pu voir ses cheveux blanchir, sans être abreuvé d'injures.

Il a pu néanmoins y avoir des raisons pour ne point toujours partager toutes ses opinions, les combattre même avec tout le respect et les égards dûs à un noble adversaire, mais quel est le canadien français qui ne serait pas saisi d'indignation en entendant appeler ce défenseur de nos libertés: " fameux apôtre du démolissement."

" Il (M. Papineau) parle avec rage et dé- " sespoir.

" Il souille sa vieillesse par un intolérable " égoïsme et des allures échevelées.

" Nouveau Coriolan qui se réjouirait de " voir périr sa patrie.

" Féroce égoïsme.

" M. Papineau nous a vomi les plus plates " injures.

" Dont l'égoïsme profondément blessé se " fesait jour à travers un style incorrect," (comme aussi celui de M. Villemain, d'après M. Cauchon " un langage ignoble," (comme celui de Bossuet d'après le même critique.)

" Dont dix ans n'ont pu suffire pour changer " le cœur et les instincts; l'égoïsme, le tra- " vaille comme autrefois.

" Style affreux de la lettre de M. Papineau, " de ce salmigondis où on trouve tout excep- " té ce qu'on cherche. On n'y découvre pas " une seule phrase qui soit écrite dans la " langue française.

" M. Papineau, comme tous les esprits " bornés.

" Faire passer ses écrits sous la lime de
" charitables serviteurs."

" Voir le dernier Canadien à son dernier soupir
" Lui seul en être cause et mourir de plaisir."

L'insulte contre M. Papineau, ne suffit pas ; pour être conséquent le diffamateur doit s'adresser à tout le peuple canadien, puisque M. Papineau luttait pour ses droits ; aussi elle ne fera pas défaut. Voici :

" Peuple, voilà l'idole que vous avez adorée.

" Le peuple était aveugle quand il obéis-
" sait à cet homme sans entrailles et sans
" patriotisme." (Il n'avait pas l'argent des édifices d'Ottawa à sa disposition.)

Ces citations sont-elles fausses ? espérons-le du moins, car pour l'honneur de notre nationalité, il ne doit pas s'être trouvé un canadien pour écrire de semblables choses. Je me trompe, il s'en est trouvé un, le *Journal de Québec* en fait foi. Mais c'est celui, à la face duquel le grand vicaire Bruyère jetait jadis les paroles suivantes : *Si quelqu'un rencontre par hazard cet homme qu'il se détourne, car il porte sur son front le sceau du traître et de l'apostat.*"

Cet homme, c'est l'hon. Jos. Cauchon.

—

L'Hon. Juge R. E. Caron.—Ce type du gentilhomme canadien, homme de talent et ami de son pays, qui depuis 30 ans est entré dans la vie publique, et a su ce concilier l'estime et posséder et conserver la confiance bien méritée de ses concitoyens, tour à tour Conseiller, Maire et Représentant de la cité de Québec, Conseiller Législatif, Orateur du Conseil, Ministre, Juge de la Cour Supérieure, Codificateur des lois du Bas-Canada, cet homme si généralement respecté et aimé n'a pu échapper aux insultes de M. Jos. Cauchon. Lisez le *Journal de Québec* : Vous y trouverez que M. Caron y est accusé de fourberie et de trahison.

" MM. Caron, Morin et Taché ont, dit-il,
" laissé sacrifier le Bas-Canada, sans pousser
" un cri d'indignation, sans jeter leur porte-
" feuille à la face de l'injustice pour sortir de
" l'humiliante position où ils sont descendus."

—

L'Hon. Sir Et. P. Taché.—La carrière politique de M. Taché qui est parvenu par son talent et son propre mérite aux premières dignités de l'état, après avoir rempli avec honneur les situations politiques les plus difficiles, est assez connue pour qu'il me soit permis de ne pas la rappeler ici, vu les limites étroites que je me suis imposées. Mais je ne puis passer sous silence un trait, (presque de sa vie privée,) et qui caractérise une âme noble et généreuse, en même temps que c'est une réponse aux calomnies et aux injures, du *Journal de Québec*. M. Taché me pardonnera sans doute de sortir des limites de sa vie politique, car sa vie entière appartient à l'histoire de son pays, et les services qu'il a rendus aux pauvres souffrants sont du domaine de la reconnaissance publique.

Pendant qu'il était le seul médecin dans plusieurs grandes paroisses, et qu'il avait une pratique immense, il n'a réalisé aucune fortune par sa profession, car il ne demandait rien aux pauvres et très peu aux riches.

Mais ce digne citoyen que tous les partis, même ses opposants politiques ont su respecter, et respectent encore aujourd'hui comme un noble adversaire, a trouvé un diffamateur.

Vous lirez dans le *Journal de Québec*, que
" le travail de M. Taché comme homme po-
" litique et comme ministre n'a pas été con-
" sidérable.

" En voulant augmenter son salaire il jeta
" le ministère Lafontaine dans des difficultés."
(M. Taché a fait longtemps le travail de deux ministres sans augmentation de salaire.)

" Sans M. Cameron le ministère n'était
" rien, il mourait d'impuissance, et sans ces
" changements opérés dans le ministère pour
" satisfaire la convoitise de M. Taché.

" Que M. Cauchon ait des salaires à don-
" ner demain, et M. Taché viendra braille
" avec lui.

" Nul n'ignore dans le pays ce qui rend M.
" Taché impopulaire dans le comté de l'Islet,
" or c'est le même instinct qui a suivi ou
" précédé le même homme dans sa vie pu-
" blique et qui a toujours fini par calmer les
" tempêtes de son patriotisme."

Or, quels motifs si puissants ont pu engager M. Cauchon à diffamer M. Taché ; Il va nous l'apprendre.

" Nous n'avons rien de personnel contre M.
" Taché, mais *il fallait* commencer par quel-
" qu'un et nous avons commencé par lui."

Il n'a rien contre M. Taché, mais il *fallait diffamer, il fallait calomnier* ! Voilà bien M. Cauchon peint par lui-même, et aujourd'hui encore il est fidèle à cet instinct.

Un publiciste de nos jours a dit une remarquable vérité.

" Être insulté par le *Journal de Québec* est " une présomption de mérite exceptionnel ?"

—

L'Hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Education, B.-C.—Ami dévoué de son pays, écrivain élégant et facile, remarquable surtout par la pureté du style et la justesse des pensées, M. Chauveau s'est distingué, encore très-jeune, par ses talents littéraires et oratoires, son dévouement pour l'éducation et sa modération. Aussi a-t-on dit que les plus beaux écrits qui avaient paru sur le *Journal de Québec*, avant que M. Chauveau fut appelé au pouvoir, sortaient de sa plume.

Devenu représentant et ministre, ses hautes capacités l'ont porté bientôt à la tête du département de l'éducation du Bas-Canada, qui, sous sa direction, a progressé rapidement. Cependant, quoique M. Chauveau n'eût pas un journal pour se glorifier tous les jours comme le fesait M. Cauchon, il grandissait rapidement dans l'opinion publique et portait ombrage au rédacteur du *Journal*. Dès lors M. Cauchon saisit son arme favorite, *la plume du diffamateur*. Les beaux discours de M. Chauveau ne sont plus, suivant le *Journal de Québec*, que " les discours les plus creux et " les plus soufflés. M. Chauveau travaille péni- " blément et lentement," dit M. Cauchon.

" Il est évident que l'*apprenti* est sous l'effet " d'une violente attaque d'épilepsie, car l'é- " cume lui sort de la bouche, et au milieu de " convulsions violentes et de pénibles contor- " sions, il laisse échapper pêle-mêle ces mots," etc., etc.

Le caractère de M. Chauveau est irréprochable, comme citoyen honnête et indépendant. Il faut une tache à ce caractère. Elle n'existe pas, mais M.. Cauchon s'en charge, et l accuse M. Chauveau *d'avoir vendu les Stants qu'il recevait en sa qualité de membre du Parlement*—s'appuyant sur le proverbe, " menez, il en restera toujours quelque chose."

Lamennais a dit : " L'orgueil *n'aime point* ; c'est là un de ses caractères, et comme le type infernal il est le père de la haine, de l'envie, de la violence, et de la calomnie. Dieu délaisse cet insensé et l'abandonne à son orgueil, et alors arrivent ses chûtes terribles qui étonnent et consternent."

Ces paroles que M. Cauchon adressait à M. apineau, ne trouveraient-elles pas une application plus juste ? La haine, l'envie, la violence la calomnie, ne sont-ce pas les armes habituelles du *Journal de Québec ?* Et la carrière politique de M. Cauchon est-elle autre chose qu'une suite de chûtes qui viennent se terminer à celle qui étonne et consterne, sa conduite épouvantable dans l'administration des édifices d'Ottawa.

—

L'Hon. L.-H. Lafontaine.—Tous ceux qui ont suivi notre histoire politique, surtout depuis l'Union, connaissent la carrière parlementaire d'un de nos plus grands hommes d'état, de nos talents les plus distingués, de l'hon. L.-H. Lafontaine, juge-en-chef du Bas-Canada, ainsi que la célèbre correspondance Draper-Caron, que M. Lafontaine avait cru dans le temps devoir rendre publique.

M. Cauchon, dans cette occasion, prit fait et cause pour l'hon. M. Lafontaine en opposition à l'hon. M. Caron, et supporta le premier avec toutes les raisons qu'il put trouver et tous les moyens que lui donnait son journal ; mais un an plus tard la girouette venait de tourner. Le vent soufflait d'un autre point de l'horizon et *M. Cauchon aussi.*

Cet acte juste, honorable et nécessaire dans le temps, n'était plus, sous la plume de notre calomniateur national, qu'un crime, et M. Lafontaine lui-même qu'un homme sans honneur et indigne même d'une situation, pour avoir violé les lois du secret.

" L'on veut à tout prix, dit M. Cauchon, que " M. Lafontaine remplace le juge Vallières. " Pour ma part, je ne crois pas que le gouver- " nement *s'abaissât à donner une pareille si- " tuation à un homme si indigne, à celui qui a " osé violer les lois du secret* contrairement à " tous les grands principes de la morale pu- " blique.... La conduite de M. Lafontaine n'a " pas été honorable."

Il y a quelque chose qui n'est pas honorable pour la nationalité canadienne-française, c'est la diffamation de ses plus grands hommes, de tous les meilleurs citoyens canadiens-français, par un canadien-français.

—

L'hon. J. Chabot.—Ce canadien éminent est entré en 1843 dans la vie publique, comme représentant de la cité de Québec. Bientôt l'estime de ses concitoyens et ses talents distingués l'ont porté à la tête du département des Travaux Publics et au Conseil Exécutif. En 1854 il a été nommé directeur du Grand-Tronc pour le gouvernement, et en 1856, juge

de la cour supérieure. Son nom rappelle à notre mémoire les questions d'intérêt national auxquelles il fut associé, et nous a laissé une haute idée de son jugement, de sa fermeté et de son dévouement à sa patrie.

Mais à côté de M. Chabot, qui, par ses qualités, ses talents et ses mérites, grandissait tous les jours dans l'opinion publique et montait de plus en plus dans l'échelle sociale, un autre homme dont le cœur ne s'est jamais dilaté par le véritable amour de sa patrie et de ses concitoyens, quoiqu' "*aspirant le pouvoir par toutes les puissances de son être,*" comme dit le *Journal de Québec*, bon juge en fait de ces aspirations ; un homme qui pendant une carrière publique de vingt ans, n'a jamais éprouvé d'autres sentiments que ceux de la haine et de l'envie, qui n'a jamais aimé personne, et n'a jamais été aimé de personne ; qui a diffamé tout ce qu'il a loué, et loué tout ce qu'il a diffamé ; qui par sa nature, ne pouvant monter jusqu'à la hauteur des grands et bons citoyens, a voulu et veut encore les abaisser jusqu'à lui, cet homme, que nous appelerons M. Joseph Cauchon, a accusé M. Chabot, M. Morin, M. Caron, M. Taché, M. Ross, M. Drummond, M. Hinks *d'être aveuglés par la passion—de sacrifier honteusement les intérêts des canadiens*—d'avoir abdiqué leur passé—*d'abandonner le drapeau des principes—d'être dans l'énivrement du pouvoir—de vouloir faire tomber les institutions religieuses et les autres—de sanctioner l'usure, l'immoralité et la haine—de se faire agioteurs épiant toutes les spéculations de toute nature—de mettre les terres publiques en vente pour les acheter,—d'être les corrupteurs de la conscience publique, etc., etc., etc.*

Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'après treize ans de diffamation et de calomnies, dans l'unique but de chasser les hommes d'alors du pouvoir, pour prendre leur place, comme il l'avoue lui-même d'une manière implicite, en parlant d'autres hommes publics, "*Peut-être avec un peu plus d'indépendance et même de taquinerie, dit-il, ils eussent été mieux servis ; c'est l'histoire de tous les gouvernements,* cet homme se glorifie de n'avoir agi que par les inspirations les plus pures du catholicisme, comme si le catholicisme pouvait inspirer les plus honteuses passions du cœur humain.

" *C'est,* dit-il, *la synthèse catholique qui in-* " *spire et qui élève notre politique, qui s'est* " *introduite dans la formule entière de notre* " *vie de journaliste et de citoyen, comme en* " *étant toujours le logique et l'indispensable* " *corollaire.*"

Et saisi d'une ineffable admiration de lui-même, il s'écrie dans un élan d'enthousiasme : Notre " *conduite politique si intelligente, si* " *désintéressée, si égale à elle-même..*" Voilà bien l'abîme que creuse l'orgueil dans le cœur de l'homme !

—

L'Hon. G. Et. Cartier.—Sans approuver toute l'administration de M. Cartier, on peut dire que cet homme est un Canadien distingué, qui a su, par ses talents, son énergie, et des moyens qui lui ont réussi, conserver longtemps la direction du gouvernement, et une grande influence en Canada. Mais il a été ministre pendant que M. Cauchon ne l'était pas. N'est-ce pas une raison suffisante pour que son caractère, ses actions, ses intentions, tout ce qu'un homme a de plus cher, soient représentés par le *Journal de Québec* sous les couleurs les plus noires ? qu'il soit lui-même calomnié et injurié ? que M. Cauchon apprenne à ses lecteurs canadiens et étrangers, que M. Cartier *a tout sali, tout souillé, tout corrompu dans l'ordre moral et dans l'ordre politique.*

Mais lisons les principaux traits de son caractère et de son administration. C'est M. Cauchon qui sera notre historien.

" Le bon parti, est-ce celui qui sanctionne " les fraudes électorales, comme le ministère " actuel ? (MM. Cartier, Belleau, J. A. McDo- " nald, Vankoughnet, Alleyn, Galt, Rose, Smith, " Sherwood, Ross,) qui défend les orangistes ? " qui justifie la vente des emplois publics ? qui " viole la constitution ? qui livre le Bas- " Canada, pieds et poings liés, aux mains de " ses ennemis ?

" MM. Cartier et Galt sont partis pour " Londres ; ce qu'ils doivent faire, nous l'igno- " rons. Vont-ils trafiquer nos destinées finan- " cières, politiques et sociales, ou présumant " trop de leurs forces, au moment de tomber, " y vendre prématurément la poule aux œufs " d'or ? Le Canada avait droit de connaître tout cela ; mais bah ! Le Canada n'est plus " qu'un pain de cire molle dans les mains des " maîtres auxquels l'ont vendu ses tribuns " pour un peu d'or ou de faveur." (Est-ce que M. Cauchon prédisait la vente qu'il était sur le point de faire, de lui et son journal ?) " Mais " il aurait presqu'autant valu envoyer un an- " glais, car *les intérêts de M. Cartier sont tous* " *anglais*, et son administration, exclusive pour " tout ce qui est anglais, descend souvent jus- " qu'à l'*avilissement.*" (A l'avilissement ! c'est vrai, puisqu'il a appelé pour collègue celui qui avait calomnié et injurié lui et ses anciens collègues pendant nombre d'années).

" Le pays, si on lui permettait de penser

" aurait encore désiré se voir représenter par " quelqu'un parlant la langue française. Or, " M. Cartier passe quelquefois à travers les " avocats, crie beaucoup, souvent jappe, mais " ne parle pas le français. Quand il voudra " parler l'anglais, et Dieu sait comme il le " parle, on lui dira : " Monsieur, ne vous gênez " pas, parlez français, si cela vous est plus facile " ou plus agréable." Alors le premier ministre " du Canada s'élancera à toute bride, ventre à " terre, sur ses phrases écumantes qui ont tant " de fois fait gémir les murs du Parlement, et " le secrétaire des colonies de s'écrier : " Par- " don, monsieur, je pensais que vous parliez " français, alors il nous faut un interprète....."

Mais pourquoi M. Cauchon fesait-il la guerre à M. Macdonald ? C'est que M. John A. Macdonald, avec lequel il désirait alors ardemment s'associer, qu'il s'est associé, et qu'il aspire encore s'associer, *avait inauguré*, dit M. Cauchon, *le règne de l'or, où tant de consciences, pour un peu de ce métal séduisant, se sont laissées broyer sous les chars du chemin de fer,*" (et ensevelir à jamais sous les édifices d'Ottawa).

M. Cauchon fesait " *la guerre à la corruption*, (MM. Cartier, Macdonald, Galt, Rose, etc.) ; " *guerre à la vente des consciences*, (il craignait la compétition) ; *guerre à la servilité parlemen-* " *taire*, (M. Cauchon a soutenu, comme membre et comme journaliste, les hommes qui avaient " *tout sali, tout souillé, tout corrompu dans l'ordre moral et dans l'ordre politique,*" (et leurs mesures) ; *guerre au despotisme qui en-* " *vahit tous les cadres de l'administration*, (si M. Lefrançois vivait encore, il pourrait nous dire ce que c'est qu'un despote) ; *guerre sur-* " *tout à cette surabondance d'employés publics,* " *qui grossit le budget uniquement, parce que* " *les affamés vendent leur appui pour un peu* " *de pain.*"

Encore un chapitre de l'histoire de nos grands hommes, par l'hon. M. Cauchon, et la postérité, dans sa reconnaissance, leur élèvera sans doute des statues. Ecoutez, lecteurs, c'est l'histoire du ministère Cartier-Macdonald.

" D'après les doctrines que l'on proclame " aujourd'hui, il faut être toujours du côté du " plus fort, qu'il viole ou non la constitution ; " qu'il mette en danger les libertés publiques ; " qu'il corrompe les consciences ; qu'il sacrifie " pour se maintenir, toutes les garanties so- " ciales et politiques ; qu'il donne pour le " même motif, sa sanction aux fraudes élec- " torales les plus honteuses et les plus auda- " cieuses ; qu'il proclame comme licite la vé- " nalité des emplois politiques ; qu'il légalise " l'usure pour ruiner les masses au profit des " spéculateurs et des banquiers ; qu'il gaspille " les deniers publics, au plein milieu d'une " crise formidable, en encombrant les bureaux " du gouvernement de serviteurs inutiles ; qu'il " laisse piller par des *serviteurs sans vergogne,* " *ligués avec les sangsues du dehors connus* " *sous le nom générique de contracteurs ;*" (M. Cauchon doit être bon juge en ceci, d'après sa connaissance intime de certains grands entrepreneurs.) " qu'il mette en péril, par " impuissance, les destinées financières de " l'Etat ; (Qu'en dit M. Galt ou les supports de ses mesures financières ?) qu'il fasse enfin, " ou qu'il fasse faire les turpitudes de tous ces " noms....

".... Pour les auteurs merveilleux de ces " doctrines, le gouvernement représentatif, " populaire, démocratique, si ce mot là ne " vous effraie pas, c'est *l'éternité du pouvoir* " *dans des mains indignes.*"

—

L'Hon. M. Galt, brièvement apprécié par l'hon. M. Cauchon.—" Homme monétaire, *sa* " *parfaite insouciance de tout principe, de tout* " *symbole politique*, pèse sur son talent comme " un linceul. Il était désireux d'arriver, il " s'est mis à marcher, mais n'ayant pour le " guider de marques, *ni dans sa conscience,* " ni dans le chemin de l'avenir, il s'est égaré, " et s'est mis à tourner sur lui-même en cro- " yant toujours avancer. C'est une planète " égarée !

".... M. Galt qui a la puissance de trans- " former les principes et les choses, le bien en " mal et le mal en bien, l'immoralité en mo- " ralité, l'injustice en justice, et les consciences " en machines inertes."

Mais M. Cauchon s'est fait et se fait encore l'ami et le support de cet homme *parfaitement insouciant de tout principe*, qui n'a point de *marques* dans *sa conscience, qui transforme l'immoralité en moralité, l'injustice en justice, et les consciences en machines inertes.* M. Cauchon parle-t il par expérience, ou est-ce encore une calomnie ? C'est certainement l'un ou l'autre.

—

L'Hon. M. Holton trouvera aussi un petit portrait dans l'album de l'hon. M. Cauchon.— " Aspirant le pouvoir de toute la puissance de " son être, dit M. Cauchon, son œil à demi " voilé et sinistre est rouge de colère et de " rancune."

—

J.-C. Taché, Chevalier de la Légion d'Honneur.—Il y a des circonstances où la plume se refuse pour ainsi dire à exprimer les sentiments du cœur. Si vous avez sincèrement aimé un homme, voyageur en même temps que vous dans le chemin de la vie, avec lequel vous avez eu des rapports intimes ; si vous avez admiré en lui un talent transcendant, une âme ardente et religieuse, un sincère patriotisme ; si vous avez reconnu en lui des études profondes et un littérateur dont les œuvres sont destinées à rappeler aux générations futures ce qu'était le berceau de nos ancêtres, ce qu'étaient nos forêts primitives, avec leurs peuples guerriers et chasseurs, dont le caractère et les mœurs sont uniques dans la grande famille humaine, alors vous n'osez dire ce que vous pensez, car vous craignez de blesser sa modestie, vous craignez aussi d'être taxé d'exagération par ceux qui ne sentent pas comme vous. Qu'il me soit donc permis de citer quelques extraits d'une courte notice sur M. Taché, par un auteur anglais :

" Le nom de M. Taché est bien connu en " Canada et tout éloge est ici superflu.

" M. Taché doit être considéré comme un " des hommes les plus brillants que la pro- " vince ait produit."

L'auteur nous le montre ensuite comme médecin distingué ; plus tard livré à une vie plus active sur un plus grand théâtre, représentant du peuple, membre de la chambre d'agriculture, commissaire du Canada à l'exposition universelle de Paris, relativement à laquelle l'auteur fait les observations suivantes :

" L'objet que le pays avait en vue en y en- " voyant M. Taché, et les succès qui couron- " nèrent ses efforts sont trop bien connus pour " les rappeler ici. Son savant rapport, publié " à Paris pendant son séjour, et en Canada, " après son retour, par ordre de la Législa- " ture, donne tous les renseignements que " peuvent désirer ceux qui veulent connaître " les succès qu'a obtenus la partie canadienne " de l'exposition. Les produits bruts et manu- " facturés du Canada ont paru sous un si beau " jour devant le peuple français, et celui-ci " apprécia si bien les mérites de M. Taché, " qu'il fut élevé à la dignité de Chevalier de " la Légion d'Honneur par l'Empereur."

Ensuite il dit que " M. Taché dirigea le " *Courrier du Canada* avec un talent remar- " quable. En 1860, il fut choisi pour occuper " la chaire de physiologie à l Université Laval.

" Il est l'auteur de plusieurs livres et pam- " phlets, entr'autres : *Le peuple et ses besoins ;* " *l'Hermite Bonsens ; Rapport sur l'agricul-* " *ture du Bas-Canada ; Rapport sur le pilo-* " *tage dans le bas du fleuve ; Esquisse sur le* " *Canada ; le Canada et l'Exposition Uni-* " *verselle ; les Provinces de l'Amérique du* " *Nord et une Union fédérale : Notice sur* " *l'Université Laval ; Rapport préliminaire* " *des Inspecteurs des Asiles, B.-C. ; Trois* " *Légendes de mon pays,*" etc.

A la suite de cette appréciation par un homme qui n'est pas de notre origine, et qui ne peut être taxé de partialité en faveur des Canadiens-français, je rougis pour notre honneur national de reproduire les lignes suivantes, et si je ne m'étais pas imposé une tâche pénible, mais nécessaire à remplir, ma plume ne les retracerait jamais. Mais pour guérir notre état social de la hideuse maladie qui la dévore, de cette passion envieuse, jalouse, inquiète, tracassière, qui veut tout abaisser à son niveau, qui n'est pas contente si elle voit une tête dépasser les autres têtes, ou du moins pour en atténuer les funestes effets, il faut la montrer au grand jour, il faut en faire connaître l'origine, la cause et les conséquences. Il faut ensuite mettre son espérance de guérison dans le profond sentiment d'honnêteté, de religion et d'honneur national qui caractérisent le peuple canadien, car à Dieu ne plaise que mon pays demeure longtemps atteint d'une si déplorable maladie.

Oh ! M. Cauchon, le stigmate d'infamie que vous a imprimé à jamais sur le front les paroles de l'hon. M. Morin, " *C'est un besoin* " *pour vous de toujours calomnier quelqu'un* " *ou quelque chose,*" vous suivra toujours et partout. Preuve : ce que vous dites de M. Taché, ce que vous avez dit de tous les Canadiens distingués, ce que vous dites encore dans *Blaise*, et que vous ne pouvez cesser de dire dans votre journal contre tous les hommes qui sont au pouvoir, et qui vous ont trouvé trop méprisable pour vous ouvrir leur rang, vous qui avez été *la pierre d'achoppement* de tous les hommes, de tous les partis et de tous les ministères auxquels vous vous êtes attaché.

" *M. J.-C. Taché*, dit M. Cauchon, ne ré- " pond pas aux journaux protestants, parce " qu'ils pensent tous de la même manière ; de " même il ne répond pas aux feuilles démo- " cratiques pour la même raison." (Le lecteur sait que le *Courrier du Canada* que rédigeait M. Taché, était considéré comme l'organe du clergé ; donc, suivant M. Cauchon, le clergé et les journaux protestants pensent tous de la même manière, et M. Cauchon est un journaliste catholique !) " *M. Taché écrit plusieurs* " *articles pour défendre l'orangisme*....il se " tait honteusement et lâchement....n'a de " temps et d'espace que pour la haine et la " calomnie....Il voulait sacrifier la patrie et " les hommes à des traditions historiques, à la " langue de ses ancêtres qu'il traite aujour-

" d'hui avec tant de barbarie....Dites, si vous " voulez, que vous êtes niais, crétin, avaleur " de couleuvres, ministériel, sans ambage, mais " n'essayez pas de communiquer votre infir- " mité intellectuelle au lecteur....de ne pas " être susceptible de honte....de passer le " niveau de sa mauvaise foi et de son igno- " rance sur l'histoire....Vous vous usez dans " l'impuissance de votre haine et dans l'hor- " reur de vos phrases....Ce sot ne trouve plus " un sot pour l'admirer....il ne sait que co- " pier et compiler," etc., etc.

Celui qui accusait ainsi M. Taché est le même qui traite encore aujourd'hui les ministres qui sont au pouvoir, de *menteurs*, de *calomniateurs*, et qui n'a point d'autres arguments pour justifier les turpitudes de son administration, qui feront à jamais la honte de notre pays. Voilà l'homme, voilà l'hon. Jos. Cauchon!

M. Taché, fatigué de s'entendre dire qu'il traitait la langue de ses ancêtres avec barbarie, intercale dans un écrit quelques phrases de M. Villemain; bref! M. Cauchon dit que ces phrases ne sont pas écrit *en français*, mais on lui annonce *le tour joué*, que ce sont des phrases de M. Villemain. Tout autre se fut rétracté, ou eut gardé le silence. Pas du tout, M. Cauchon écrit que M. Villemain, le secrétaire perpétuel de l'Académie Française, ne connait pas et ne sait pas les règles de la grammaire! Ouf!

—

L'hon. U. J. Tessier, Commissaire des Travaux Puplics.—Avocat distingué au barreau de Québec, M. Tessier a été appelé encore jeune au Conseil de Ville, où ses talents et son dévouement aux intérêts de la cité lui ont attiré bientôt une grande confiance. Elu maire dans le temps où les travaux de l'aqueduc étaient en voie d'exécution, et plus tard président de la Banque Nationale, utile institution dont il a été un des principaux fondateurs, ses connaissances financières ont été mises à l'épreuve et trouvées à la hauteur de ses importantes positions.

C'est un de ces hommes qui, dans sa vie politique, ne se sont point laissés entraîner par les vues extrêmes ou les passions des partis. Président de l'Institut Canadien de Québec, représentant à l'Assemblée Législative, appelé plus tard au Conseil législatif par le vaste collége du Golfe, qui l'a élu presqu'à l'unanimité, sans aucune démarche de sa part pour briguer les suffrages, sans qu'il ait même fait acte de présence, tant était grande la confiance qu'il avait su inspirer, M. Tessier, dans la Chambre d'Assemblée comme au Conseil s'est toujours montré l'ami de la justice, l'ami de la colonisation et l'ami des Canadiens français. Mais l'extravagante administration des deniers publics et une législation qui tendait à faire main basse sur nos lois françaises lui ont fourni de trop justes motifs pour se séparer de la politique du ministère Cartier-Macdonald, et la manifestation de ses sentiments ont été pour beaucoup dans l'opposition à l'ordre de choses d'alors.

Après la chute de l'ancien cabinet, il a été chargé du ministere des Travaux Publics que venait de laisser M. Cauchon; mais l'état déplorable dans lequel il trouva l'administration de ce département l'obligea à faire faire des investigations qui ont mis à découvert des actes qui attirent aujourd'hui la condamnation publique sur la tête des coupables.

Il avait donc assez fait pour ses concitoyens pour mériter d'être calomnié et injurié par M. Cauchon, qui l'avait louangé quand il n'avait point d'intérêt personnel pour le mépriser, comme on va le voir.

En 1851, M. Tessier fut élu représentant du comté de Portneuf à une immense majorité et reçut alors des éloges de la part de M. Cauchon dans le *Journal de Québec*, car il ne portait pas encore ombrage à son rédacteur. Une députation importante devait être envoyé en Angleterre pour défendre les droits de Québec comme capitale du Canada, et M. Tessier fut alors choisi unanimement pour l'un des délégués conjointement avec le Dr. Morrin, le maire d'alors. Le *Journal de Québec* et M. Cauchon donnèrent leur témoignage en faveur des délégués. "Avec " le talent et le dévoûment, dit le *Journal* du " 26 mai 1857, qui caractérisent nos deux " envoyés à Londres, ils peuvent rendre des " services de plus d'un genre à notre ville."

Lors de son élection au Collége du Golfe, le *Journal de Québec* et M. Cauchon, le 12 octobre 1858, dirent:

" Nous verrions avec satisfaction M. Ulric " Tessier réussir au Collége électoral du Golfe. " Il sera certainement *un des hommes les plus* " *intelligents du Conseil Législatif et les plus* " *capables de faire honneur au Bas-Canada.*"

Mais en 1862, lorsqu'il devint Commissaire des Travaux Publics à la place de M. Cauchon, celui-ci découvre que M. Tessier est *un homme ignorant et sans intelligence, qu'il est absolument incapable* et il l'abreuve d'injures; il écrit, souffle et reproduit dans le journal toutes les basses et grossières calomnies qui portent le titre de *Blaise*, dignes du caractère des journaux qui les ont reproduites.

Mais déja M. Tessier était en but à la haine de M. Cauchon. L'Université-Laval et son illustre fondateur, M. Cassault, rendant hommage à ses talents et à ses succès dans sa profession, l'appellèrent à remplir une chaire de droit que n'avait pu obtenir M. Cauchon malgré ses efforts, car cela lui aurait permis d'infiltrer parmi les élèves, l'esprit de jalousie, de haine et de dépit, qui caractérise ses écrits de *Blaise*.

Son application, ses connaissances et ses succès dans l'étude du droit, dans les finances, dans la politique, dans l'Université, dans la Banque, ont placé M. Tessier dans un rang élevé parmi ses concitoyens.

Nous ne répéterons que quelques-unes des injures de M. Cauchon, car elles sont assez récentes pour que les lecteurs du *Journal* ne les aient pas oubliées. D'ailleurs, ce sont les mêmes que l'on retrouve presque sans variante dans chaque feuille du *Journal de Québec*, " M. Tessier est un calomniateur sur une " grande échelle.....il est coupable d'une " ignorance impardonnable, d'une insigne " mauvaise foi," etc., etc. Mais voici une singulière pensée. M. Cauchon appelle M. Tessier et les autres ministres " d'honnêtes " spéculateurs qui occupent aujourd'hui *l'em-* " *pire du dieu des voleurs;*" et c'était cet empire auquel M. Cauchon avait aspiré toute sa vie, auquel il était parvenu par deux fois, dont il a été expulsé deux fois, et qu'il envie encore de toute la puissance de son être.

[La suite paraîtra prochainement.]

(la suite n'a point paru)